

Communiqué de presse

22 avril 2025

France Stratégie publie deux études inédites sur les ETI et les effets de seuil

Dans deux nouvelles notes d'analyse, France Stratégie documente les dynamiques de fond qui structurent le tissu entrepreneurial français et renouvelle le débat. Si le dynamisme des ETI est réel en France, notamment grâce à la croissance des grosses PME, certains seuils réglementaires continuent à constituer un frein au développement des plus petites PME de moins de 50 salariés.

Les ETI, fer de lance de l'économie française depuis trente ans

Si la France reste en retard en comparaison de l'Allemagne et du Royaume-Uni en termes de nombre d'ETI, elle connaît une dynamique positive bien réelle sur longue durée. Le nombre des ETI a en effet bondi de 57 % en trois décennies. Mieux, leur poids économique ne cesse de croître : elles captent aujourd'hui un tiers de la valeur ajoutée et emploient 31 % des salariés, grignotant du terrain sur les PME, tandis que les grandes entreprises conservent leur place.

Les ETI font preuve d'une productivité plus dynamique, d'une résilience industrielle remarquable – elles ont stabilisé leurs effectifs là où les PME ont perdu 400 000 emplois – et d'un fort développement dans les services. Surtout, ces entreprises forment un écosystème en perpétuelle évolution : 29 % des ETI de 2022 étaient encore des PME dix ans plus tôt, preuve d'une véritable montée en puissance.

« Contrairement aux clichés, la France s'est ETIisée ! Avec le programme ETIncelles, qui accompagne les PME prometteuses dans leur croissance, il nous faut créer les conditions pour que ces entreprises puissent devenir des ETI compétitives et jouer pleinement leur rôle dans l'économie française », souligne Clément BEAUNE, Haut-commissaire au Plan et Commissaire général de France Stratégie.

[Consulter l'édito de Clément BEAUNE et la note d'analyse](#)

Comment se comportent les entreprises à l'approche des seuils d'effectif ?

Inscrite dans le prolongement des analyses menées par le comité de suivi et d'évaluation de la loi PACTE, promulguée en 2019, la note d'analyse renouvelle et enrichit la question de de l'effet de seuil à 50 salariés dans la croissance des entreprises. Contrairement à certaines idées reçues, l'analyse ne montre pas un « effet-couperet » du seuil de 50, mais elle met en lumière une sur-représentation préoccupante des entreprises de 30 à 49 salariés.

« Plus qu'un effet-couperet, le seuil de 50 salariés agit comme un rayon à longue portée, qui entraverait la croissance des PME. Ce résultat original de notre étude pourra faire l'objet de nouveaux travaux qualitatifs auprès des chefs d'entreprises pour mieux comprendre les freins à la croissance et renforcer la compétitivité des PME françaises », ajoute Clément BEAUNE.

[Consulter l'édito de Clément BEAUNE et la note d'analyse](#)